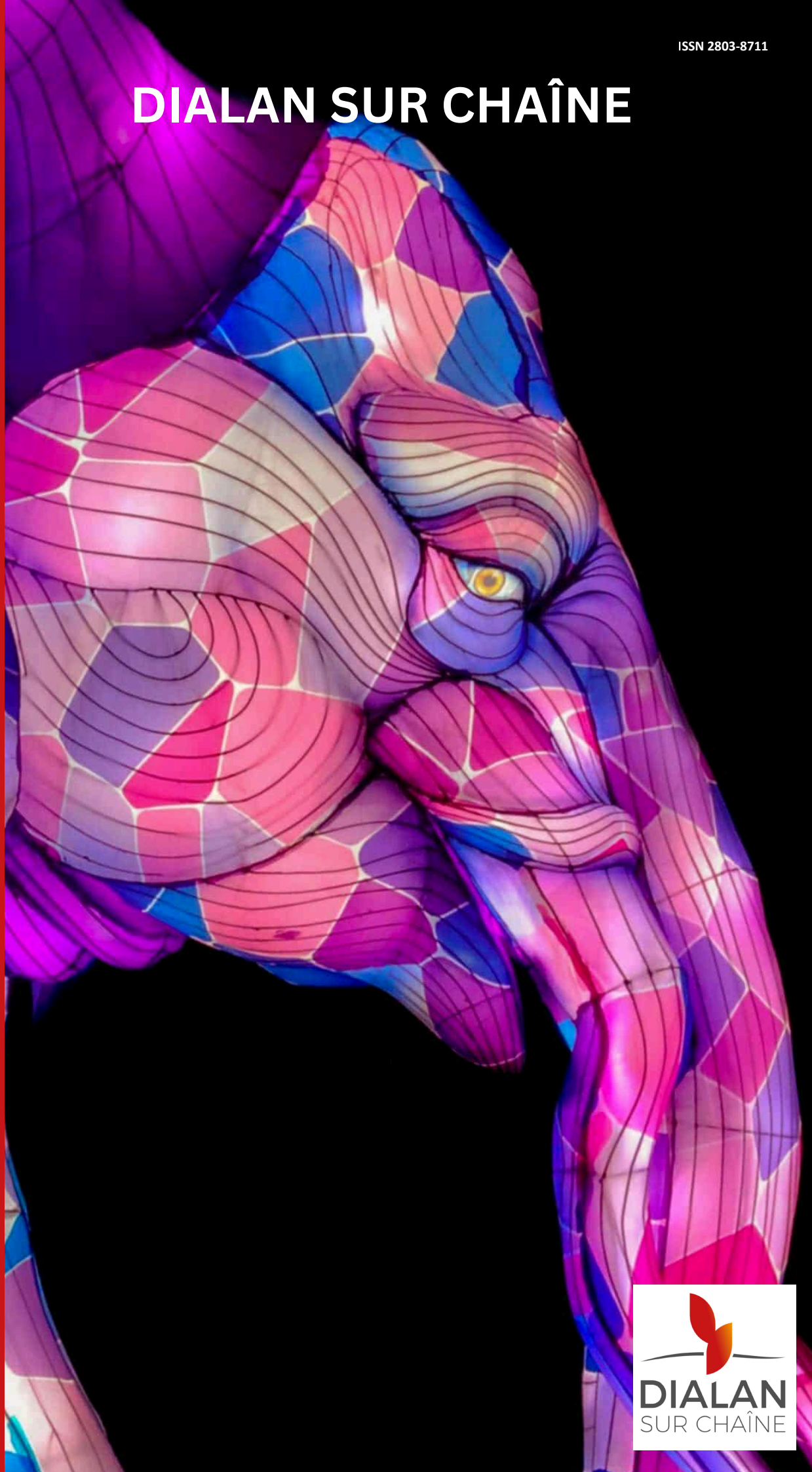


# DIALAN SUR CHAÎNE

# BULLETIN MUNICIPAL 2026



# LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous présente cette édition 2026 du bulletin communal. Vous y trouverez aussi bien les évènements qui ont émaillé l'année passée que les projets réalisés durant cette période.

Tout d'abord je souhaite souligner les changements intervenus dans la composition des équipes municipales avec le remplacement de 2 agents partis en retraite : l'une au service de la cantine et l'autre au service technique. Je profite de ce bulletin pour leur souhaiter en votre nom aux uns une très bonne retraite et aux autres un excellent accueil. Je ne doute pas de leur adaptation et je note d'ailleurs leur parfaite intégration aux équipes en place.

J'insisterai ensuite sur certains projets mis en œuvre dans différents domaines comme la sécurité qui nous a conduit à mettre en place un ralentisseur pour sécuriser l'accès à notre bar-épicerie ainsi que la mise en sens unique de la rue du bourg qui protège les accès piétons vers l'école. Pour les bâtiments communaux, la réfection des toitures de nos deux églises a pu être finalisée grâce à la collaboration financière de l'Etat et du Département. Le local pour les associations ouvert fin 2024 a montré pour sa part toute son utilité pour accueillir les réunions en petit comité. A l'école, outre la reprise des clôtures sud du site qui étaient prévues, la réalisation de fresques décoratives à l'entrée de l'école et sous un préau a été l'occasion d'une sensibilisation et même participation des enfants à leur conception.

La complexité de la passation des marchés publics a en revanche retardé l'ouverture des travaux de rénovation énergétique de l'école et nous a conduit à faire appel à un Maître d'œuvre pour engager une procédure d'appel d'offre alloti. Les travaux vont néanmoins débiter au printemps 2026.

Des modifications dans l'organisation de certains services aux habitants sont aussi à souligner : ainsi, fin 2025, la gestion de l'assainissement collectif a été transférée à la communauté de commune qui assurait déjà le suivi des assainissements individuels. A cette même date, nous avons tous remarqué l'arrivée des bacs jaunes pour le recyclage à la place des sacs qui se déchiraient régulièrement.

La fin du bulletin qui vous est présenté est consacrée à une rétrospective sous forme photographique des cérémonies et festivités organisées l'année passée.

La gestion, l'animation communale et les manifestations ne peuvent se concevoir qu'avec la mobilisation de tous. Je tiens à remercier tout d'abord les membres du conseil municipal et l'équipe des agents communaux qui sont à mes côtés pour assurer la gestion de la commune. Je veux aussi saluer l'action de tous ceux qui se mobilisent pour offrir aux habitants de notre commune des services, des animations et globalement un cadre de vie de qualité. Que ce soit les associations ou les bénévoles qui donnent de leur temps pour notre commune, je les remercie pour leurs efforts et pour la qualité de leur travail. Je soulignerai enfin le bénévolat de l'entreprise Penneras qui nous a permis la restauration du puits de l'église de Jurques : qu'elle en soit aussi remerciée.

Bonne lecture à tous !

Le Maire

# VIE COMMUNALE

## Mairie de Jurques

9 rue Mairie - 14260 Jurques  
02 31 77 81 30  
mairie@dialan-sur-chaine.fr

lundi 14h00 - 19h00  
mardi 14h30 - 16h30  
jeudi 9h00 - 12h00

## Mairie de Le Mesnil Auzouf

2 place de la Mairie  
14260 Le Mesnil Auzouf  
02 31 77 11 02  
mairie@dialan-sur-chaine.fr

mardi 18h00 - 19h00  
vendredi 10h00 - 12h00

## L'agence postale intercommunale (Jurques)

### HORAIRES

lundi 17h00 - 19h00	mardi 09h00 - 12h00
jeudi 14h00 - 16h00	vendredi 9h00 - 12h00

## L'équipe municipale

**Le maire Dialan Sur Chaîne :** Jean-Yves Brécin

**Le maire délégué Le Mesnil Auzouf :** Noël Villière

### LES ADJOINTS

1er adjoint : Yanick Enouf

2ème adjoint : Laëtitia Dubost

3ème adjoint : Joffrey Duchemin

4ème adjoint : Angélique Lenoble

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Gilles Brunet

Laure Caudrelier Crestey

Jean-Marie Dubosq

Nicole Guilbert

Marie Hentry

Hélène Lebredonchel

Marie-Françoise Lechat

Sabrina Lecoq

Maxime Malitourne

Johana Renet

Michel Wintz



## Recensement citoyen

### Le recensement à 16 ans : un geste citoyen essentiel

Tous les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette démarche, simple et rapide, s'effectue en mairie, avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile des parents et le livret de famille.

Après le recensement, chaque jeune reçoit une attestation officielle, indispensable pour certaines démarches comme l'inscription au baccalauréat ou au permis de conduire. Il permet également de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Se faire recenser à 16 ans, c'est un petit geste qui prépare à de grandes responsabilités citoyennes.

Parents et jeunes, pensez-y !

Renseignements et contacts : 09 70 84 51 51 ou par mail  
[csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr)



## Dépôts sauvages



Des dépôts sauvages ont lieu régulièrement sur la commune notamment aux pieds des containers de tris.

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies (jour, horaires, tri).

Ces comportements engendrent des problèmes d'hygiène et de propreté. Ils induisent également des coûts de traitement supplémentaires pour les contribuables.

Ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende.

La mairie a mis en place un **forfait de nettoyage d'un montant de 100€** lorsque les auteurs de dépôts sauvages sur la voie publique sont identifiés.

Les déchetteries sont mises à disposition des administrés pour éviter ces pratiques interdites.

## Les employés communaux

L'année 2025 est marquée par deux départs à la retraite ainsi que par l'arrivée de deux nouveaux agents communaux, témoignant de l'évolution continue des effectifs municipaux.

### Départs à la retraite

Après de nombreuses années de service au sein de la municipalité, Véronique et Jean ont fait valoir leurs droits à la retraite. Leur engagement, leur disponibilité et leur professionnalisme ont contribué au bon fonctionnement des services communaux.

La municipalité leur adresse ses remerciements les plus sincères pour l'ensemble du travail accompli et leur formule tous ses vœux de bonheur pour une retraite sereine et pleinement épanouissante.

### Nouvelles arrivées

Parallèlement, la commune accueille deux nouveaux agents, dont les missions contribueront au maintien de la qualité du service public.

Tony, recruté en tant qu'agent technique, sera chargé de l'entretien des espaces verts et de divers travaux de maintenance. Ses missions incluent la tonte et l'entretien des pelouses, la gestion des massifs floraux, la plantation d'arbustes, ainsi que l'entretien des équipements communaux. Il interviendra également sur des travaux d'entretien courant des bâtiments municipaux, participant ainsi à la préservation du cadre de vie communal.

Anicia, affectée au service de restauration scolaire, rejoint l'équipe dédiée au bien-être des enfants. Elle aura pour responsabilités la préparation des repas, leur service lors du temps de déjeuner, ainsi que l'entretien et la remise en état du restaurant scolaire. Son rôle est essentiel pour garantir un environnement propre, convivial et propice à l'accueil des élèves.

La municipalité souhaite la bienvenue à Tony et Anicia et leur adresse ses vœux de pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions. Elle se réjouit de les compter parmi ses collaborateurs et de pouvoir s'appuyer sur leurs compétences pour poursuivre l'amélioration des services rendus à la population.



# Solidarité sur les routes

## A Dialan sur Chaîne, des bénévoles luttent contre l'isolement rural

Vivre à la campagne, c'est profiter d'un environnement paisible et préservé. Mais pour certains habitants, notamment les plus fragiles, l'éloignement peut vite devenir un obstacle : comment se rendre à un rendez-vous médical, faire ses courses ou visiter un proche hospitalisé lorsqu'on ne dispose d'aucune solution de transport ?

À Dialan sur Chaîne et dans les communes voisines, la MSA et l'association Familles Rurales proposent une réponse concrète : Solidarité Transport, un réseau de chauffeurs bénévoles destiné à redonner de la mobilité à ceux qui en manquent.

## Un soutien pour rompre l'isolement

Ce service s'adresse aux personnes aux revenus modestes et dépourvues de moyen de transport. Il leur permet de se rendre à leurs rendez-vous essentiels : soins, démarches, courses ou sorties participant au maintien du lien social. Les trajets réguliers ou trop éloignés ne peuvent être assurés, mais l'essentiel est préservé : permettre à chacun de ne pas rester isolé.

## Des bénévoles engagés et solidaires

Plusieurs habitants se sont déjà mobilisés en tant que chauffeurs bénévoles sur Aunay-sur-Odon, Ondefontaine, Villy-Bocage, Villers-Bocage et Noyers-Bocage. Leur engagement repose sur des valeurs simples : donner un peu de leur temps, créer du lien et renforcer l'entraide entre les familles.

**Et si vous rejoigniez vous aussi cette belle dynamique pour répondre encore mieux aux besoins de proximité de nos habitants ?**

## Comment bénéficier du service ou devenir bénévole ?

Que vous souhaitiez utiliser le service ou vous engager comme chauffeur bénévole, vous pouvez contacter Jean-Marc au 07 68 65 74 60 ou vous rendre directement à l'accueil de Familles Rurales, 2 rue du Canada à Villers-Bocage (ouvert du lundi au vendredi, sauf le mercredi).

À Dialan sur Chaîne, la solidarité prend la route... et elle a besoin de vous !



COMMUNE DE DIALAN SUR CHAÎNE

# LES CHANTIERS JEUNES

Engage-toi auprès de la commune et /ou d'une association pendant 20 heures et bénéficie de 200 € de chèques cadeaux

## Conditions éligibilité

- Être âgé(e) de 14 à 25 ans au premier jour du chantier
- Résider sur la commune de Dialan sur Chaîne
- Respecter la durée d'engagement de 20 heures

## Modalités

- Une seule participation possible par an
- Nombre de places limité à 5 participants par an
- Inscription gratuite via un dossier à retirer et déposer à la mairie



## Nouveau bac jaune

Les sacs jaunes ont laissé place aux bacs de tri pour les emballages recyclables. Ce changement, déjà effectif dans toute la commune, marque une étape importante vers une gestion plus responsable des déchets.

Les bacs sont réutilisables et résistants, ce qui limite la production de plastique liée aux sacs jetables.

Chaque foyer dispose désormais d'un bac spécifique pour les emballages en plastique, métal et carton. Le tri devient plus facile, plus propre et plus respectueux de l'environnement.

En utilisant correctement les bacs, chaque habitant participe activement à la réduction des déchets sauvages et au développement du recyclage.



## Prêt de matériel

Vous préparez un événement ?

Le SEROC met à votre disposition du matériel en prêt pour faciliter le tri et la réduction des déchets sur place.

Matériel disponible :

- Gobelets réutilisables (aussi accessibles aux particuliers)
- Signalétique pour un tri efficace lors de votre événement

Une convention de prêt sera établie pour formaliser l'emprunt du matériel.

Ne tardez plus ! Contactez le SEROC et faites de votre événement un moment festif, responsable et respectueux de l'environnement. Ensemble, contribuons à un territoire plus propre !

<https://seroc14.fr/sensibiliser/pret-de-materiel/>



## Déchèterie



### HORAIRES RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

au 1<sup>er</sup> janvier 2025



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI <small>professionnels interdits</small>
<b>Creully</b> <i>ZI d'activité Sud</i>	13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Ecrammeville</b> <i>RD 124-Les Cotils</i>	13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Fontenay-le-Pesnel</b> <i>5 route de Cristot</i>	13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Grandcamp-Maisy</b> <i>Route de la Synergie</i>	13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Isigny-sur-Mer</b> <i>RD 5, Route de Littry</i>	13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Le Molay-Littry</b> <i>ZA Rue Denis Papin</i>	13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Livry</b> <i>D173</i>	13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Maisoncelles-Pelvey</b> <i>Le Bouquet de Mathan</i>	13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Port-en-Bessin</b> <i>ZI Rue des Albatros</i>	13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	<b>FERMÉ</b>	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30
<b>Vaucelles</b> <i>ZA, Route de Cherbourg</i>	13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30	9h-12h 13h45/17h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

SEROC - 02 31 51 69 60 - [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)

## Assainissement collectif - Jurques

Depuis le 1er janvier 2026, la gestion de l'assainissement est confiée à Pré-Bocage Intercom. Concrètement, cela signifie que l'entretien des réseaux et le suivi des services liés à l'assainissement collectif sont désormais centralisés au niveau intercommunal.

Cette organisation permet :

- une gestion plus efficace et coordonnée sur tout le territoire,
- la mutualisation des moyens pour mieux répondre aux besoins de chacun,
- et une qualité de service renforcée pour tous les habitants.

Pas d'inquiétude : aucune démarche à effectuer pour vous. Toutes les informations pratiques vous seront communiquées par Pré-Bocage Intercom.

Cette évolution vise avant tout à simplifier et améliorer le service public, tout en préparant l'avenir de notre territoire.

# LES RÉALISATIONS 2025

## Inauguration de la salle des associations

Au début de l'année 2025, la nouvelle salle des associations a été inaugurée. Elle constitue un espace destiné à l'accueil et au fonctionnement des associations locales, avec pour objectif de faciliter l'organisation de leurs activités.

La salle a été conçue pour offrir un cadre fonctionnel et accessible. Les aménagements réalisés permettent à la commune de disposer d'un lieu adapté à une variété d'usages, tels que les réunions, les activités culturelles, les temps d'échanges ou les animations ponctuelles.

L'inauguration a officialisé la mise en service de cet équipement, désormais à disposition des associations pour la conduite de leurs projets.



## Rénovation des toitures des églises

La commune a lancé un projet majeur pour rénover les toits des deux églises du village. Ces travaux visent à garantir la durabilité des bâtiments tout en assurant leur sécurité.

Les interventions ont consisté au remplacement des éléments de couverture endommagés, à la révision de l'étanchéité et au remplacement des gouttières.

Ces opérations ont été réalisées par les entreprises Pelserf (Mesnil Auzouf) et Penneras (Jurques).

La rénovation des toitures joue un rôle essentiel dans la protection de ces lieux emblématiques. Ce chantier s'inscrit dans une démarche visant à garantir leur utilisation en toute sécurité.



## Un nouveau logo

La commune s'est dotée d'un nouveau logo pour mieux représenter son identité. Ce visuel moderne et clair sera utilisé sur tous les documents officiels, publications et supports numériques de la mairie.

L'objectif est de rendre la communication municipale plus harmonieuse et facile à reconnaître pour tous les habitants. Cette création marque une étape importante dans la modernisation des outils de la commune.



## Rue du Bourg - Jurques

Le sens de circulation a été modifié Rue du Bourg, à Jurques, laquelle est désormais aménagée en sens unique. Cette évolution vise à améliorer la fluidité du trafic et à renforcer la sécurité dans un secteur particulièrement fréquenté, notamment en raison de la proximité de l'école.

Par ailleurs, une bande réservée aux piétons a été aménagée le long de la rue afin de sécuriser les déplacements des enfants ainsi que ceux des riverains.



## Un nouveau site internet



Un nouveau site internet a été mis en ligne, conçu pour être plus moderne et fonctionnel. La navigation a été simplifiée et l'ergonomie améliorée afin de permettre aux habitants d'accéder de manière plus intuitive aux informations municipales, aux actualités locales ainsi qu'aux démarches administratives disponibles en ligne. Il vous est également possible de réserver les salles des fêtes via un formulaire de pré-réservation.

## Remplacement des chaises



Les chaises des salles des fêtes ont été remplacées. Un investissement destiné à améliorer le confort des usagers et à moderniser nos équipements communaux. Les anciennes chaises, utilisées depuis de nombreuses années, présentaient un vieillissement important et ne répondaient plus pleinement aux besoins des nombreuses manifestations accueillies chaque année. Les nouveaux modèles ont été sélectionnés pour leur solidité, leur confort d'assise et leur facilité d'entretien. Leur design plus actuel et leur empilabilité optimisée permettront également une meilleure organisation des salles lors des événements. Les anciennes chaises peuvent être prêtées aux habitants de même que les plateaux.

## Les fresques

### Un projet pédagogique mené avec les élèves et les instituteurs

Au printemps, une première fresque a été conçue et réalisée avec la participation active des élèves de maternelle et de primaire.

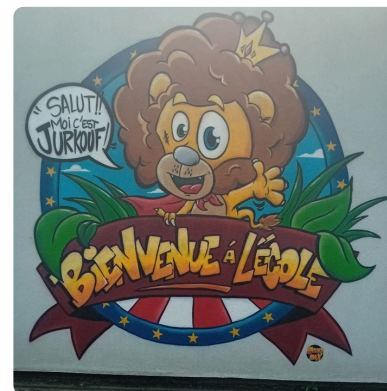
Encadrés par leurs enseignants et accompagnés par Mookimax, les élèves ont pris part aux différentes étapes : réflexion collective, élaboration des croquis, choix des couleurs et réalisation de certaines parties de la fresque.

Ce travail collaboratif a permis aux enfants de s'initier à la démarche artistique tout en laissant une empreinte durable dans leur école. L'œuvre finale, riche et colorée, témoigne de leur créativité et de leur enthousiasme.

### Une seconde fresque réalisée en surprise pour la rentrée

Durant l'été, une deuxième fresque a été réalisée par l'artiste, cette fois-ci sans la présence des élèves afin de créer un effet de surprise. Dévoilée le jour de la rentrée, elle a immédiatement suscité l'intérêt et la curiosité de tous.

Pensée pour renforcer la visibilité de l'établissement, cette fresque constitue désormais un repère visuel clair et accueillant pour les familles.



## La clôture de l'école

Afin de garantir un cadre scolaire sécurisé et agréable, la commune a engagé des travaux de remplacement de la clôture située côté cour de récréation de l'école.

L'ancienne installation, vieillissante et ne répondant plus entièrement aux normes actuelles, a été déposée pour laisser place à une clôture neuve, plus robuste et mieux adaptée aux usages quotidiens.



## Travaux d'aménagement routier

Plusieurs travaux ont été réalisés sur la voirie afin d'améliorer la sécurité des usagers et de préserver la qualité des infrastructures communales.

### Création d'un passage surélevé devant le Bar de l'Amitié

Dans un souci de sécurisation de cette zone très fréquentée, un passage surélevé a été aménagé. Il permet de réduire la vitesse des véhicules à l'entrée du bourg et d'offrir une traversée piétonne plus sûre pour les habitants, les clients et les riverains.

### Installation d'un regard chemin des Potiers, au Mesnil-Auzouf

Pour répondre aux problématiques d'écoulement et d'entretien du réseau d'eaux pluviales, un nouveau regard a été posé chemin des Potiers. Cet aménagement facilite l'accès au réseau et assure une meilleure gestion des eaux, limitant ainsi les risques d'érosion ou d'inondation ponctuelle.

### Renforcement de l'accotement en bas de la route du Bourg de Jurques

Enfin, un travail de consolidation de l'accotement a été effectué en bas de la route du Bourg de Jurques. Cette intervention vise à stabiliser la chaussée et prévenir la détérioration progressive de la route due au ruissellement pluvial en bord de chaussée.

## Rénovation logement du presbytère

La commune a engagé des travaux de rénovation concernant le logement situé au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, en raison de la dégradation générale constatée. L'intervention a notamment consisté à remplacer l'ensemble des huisseries afin d'améliorer l'isolation et la sécurité du bâtiment, ainsi qu'à remettre en état les peintures intérieures pour redonner au logement un aspect propre et fonctionnel. Par ailleurs, le jardin attenant a été réaménagé, avec une remise en état des espaces extérieurs pour en faciliter l'entretien et améliorer leur usage.

## Rénovation du puits

La rénovation du puits a été réalisée gracieusement par l'entreprise Penneras en charge de la rénovation de la toiture de l'église. Les travaux ont consisté en une remise en état de la toiture du puits.

La municipalité adresse ses remerciements à l'entreprise pour cette initiative, qui illustre un engagement apprécié en faveur de la valorisation du patrimoine communal.



## Le Zoo de Jurques

Présent depuis près de cinquante ans sur notre territoire, le Zoo de Jurques est bien plus qu'un parc animalier : il est un acteur de la vie locale et un élément indissociable de l'identité de Dialan sur Chaîne.

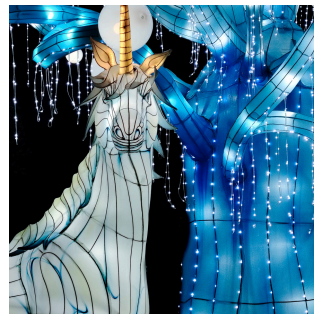
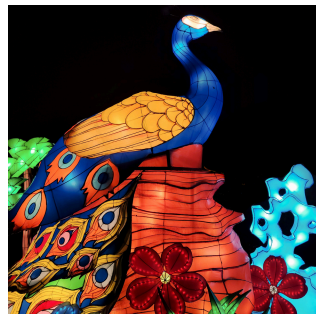
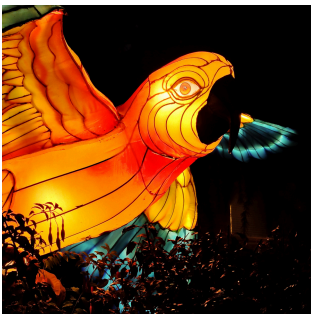
Le Zoo de Jurques accueille chaque année de nombreux visiteurs venus découvrir plus de 600 animaux représentant plus de 100 espèces. Au-delà de sa vocation touristique, le parc joue un rôle essentiel en matière de sensibilisation à la protection de la biodiversité.

Toujours dans une logique d'évolution, le Zoo de Jurques a su se diversifier. L'événement Jungle de Lumières, aujourd'hui terminé, en est un exemple marquant. Cette animation a permis d'offrir une nouvelle lecture du parc, de toucher un public élargi et de renforcer l'attractivité du site en dehors des périodes traditionnelles de fréquentation.

Le choix de la photo de couverture de ce bulletin n'est pas anodin : il vise à mettre en avant le travail des équipes du zoo et à rappeler combien ce parc est indissociable de notre commune.

L'année 2027, qui marquera les 50 ans du Zoo de Jurques, sera l'occasion de célébrer ce partenariat durable, avec un parc toujours plus engagé, innovant et respectueux du vivant

**Crédit photo : daisyphotography**



## Projet rénovation

### Des travaux importants pour moderniser notre bâtiment historique

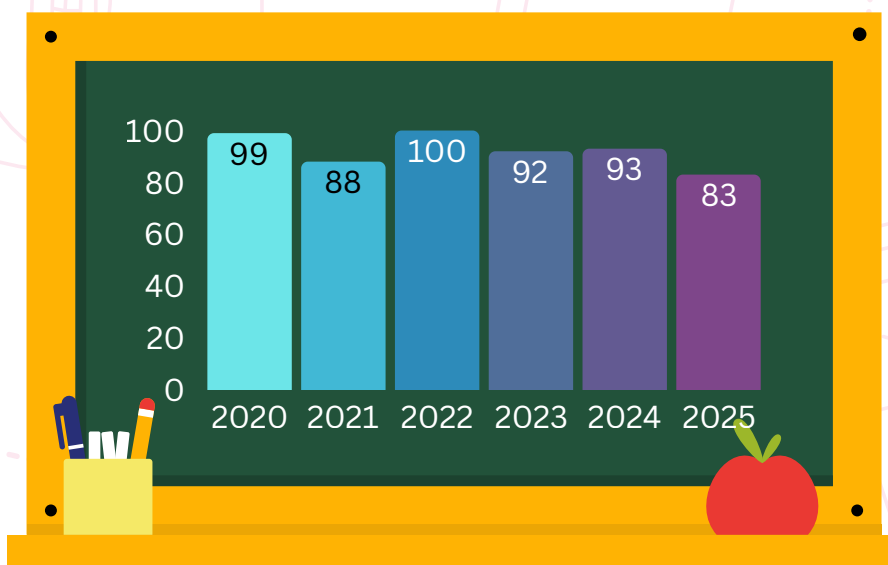
Le bâtiment datant de la Reconstruction, symbole de notre patrimoine local, va bientôt bénéficier de travaux de rénovation majeurs. Ces interventions visent à améliorer le confort, la performance énergétique et la durabilité de nos infrastructures.

Parmi les travaux prévus :

- Isolation thermique par l'intérieur, pour garantir une meilleure conservation de la chaleur en hiver et plus de fraîcheur en été.
- Isolation des planchers et de la sous-toiture, afin de réduire les pertes énergétiques et renforcer le confort des occupants.
- Remplacement des menuiseries de la façade nord, pour améliorer l'étanchéité et moderniser l'aspect extérieur.
- Remplacement de la chaudière fuel, avec l'installation d'un équipement plus performant et respectueux de l'environnement.
- Mise en place d'un système de ventilation, pour assurer une qualité de l'air optimale tout au long de l'année.
- Rénovation de l'éclairage, avec des installations plus économes et durables.

Ces travaux qui seront réalisés à partir du printemps 2026, représentent un investissement important pour préserver notre patrimoine tout en améliorant confort et modernité

## Évolution des effectifs



### Répartition année 2025

#### École maternelle

- Petite section : 9 élèves
- Moyenne section : 8 élèves
- Grande section : 5 élèves

#### École primaire

- CP : 17 élèves
- CE1 : 12 élèves
- CE2 : 13 élèves
- CM1 : 8 élèves
- CM2 : 11 élèves

## Mensualisation des factures de cantine

Afin de simplifier la gestion de la cantine et d'offrir aux familles une meilleure visibilité sur leur budget, la municipalité met en place, à compter de cette année, un système de mensualisation des factures de cantine.

### Principe de la mensualisation

Le coût annuel de la cantine sera désormais réparti de manière égale quel que soit le nombre de repas réellement pris par votre/vos enfant(s). Ce fonctionnement permet d'éviter les variations de facturation d'un mois à l'autre et d'assurer une dépense régulière et prévisible pour les familles.

Une régularisation sera effectuée deux fois par an (au mois de janvier et au mois de juin) pour prendre en compte :

- les absences ou sorties scolaires,
- les situations exceptionnelles dûment justifiées.

### Cas exceptionnels

Dans certaines situations particulières, la mensualisation ne peut pas être appliquée. Il s'agit notamment :

- des enfants dont la présence à la cantine est très irrégulière ou variable chaque semaine,
- des familles en arrivée ou départ en cours d'année,
- ou toute autre situation nécessitant un suivi au réel pour des raisons administratives ou financières spécifiques.

Dans ces cas, la facturation se fera au repas réellement consommé.

## Le mot de l'Association Familiale de Jurques

L'Association familiale de Jurques (AFJ) invite toutes les personnes intéressées à rejoindre ses rangs et à s'impliquer dans ses projets. Engagée dans la vie locale, l'association œuvre pour favoriser les échanges, la solidarité et les initiatives au service des familles

Que vous souhaitiez participer activement aux actions menées, proposer de nouvelles idées ou simplement en savoir plus sur les activités de l'association, l'AFJ sera ravie de vous accueillir.

Pour toute information complémentaire ou pour rejoindre l'association, vous pouvez contacter l'Association familiale de Jurques par mail à l'adresse suivante : [afj@gmail.com](mailto:afj@gmail.com).

Association Familiale de Jurques



## Quelles autorisations pour quels travaux ?

Type de travaux	Aucune formalité <i>s'assurer du respect des règles du PLUI</i>	Déclaration préalable DP	Permis de construire PC
Piscine	< 10 m <sup>2</sup> non couverte ou avec couverture <1,80m de haut	< 100m <sup>2</sup> non couverte ou avec couverture <1,80m de haut	>100m <sup>2</sup> et/ou 1,80m de haut et/ou local technique
Terrasse non couverte de plain pied (béton ou bois)	Sans surélévation ni fondation profonde Surélevée et/ou avec des fondations profondes et/ou <5m <sup>2</sup>	Surélevée et/ou avec fondations profondes <20m <sup>2</sup>	Surélevée et/ou avec fondations profondes >20m <sup>2</sup>
Portail Façade, ravalement Création de fenêtre et changement de menuiseries extérieures	-	Si modification de l'aspect extérieur du bâti	-
Mur de clôture ou clôture (mitoyen ou non) Panneaux solaires, parabole, création de fenêtre de toit Réfection des toitures	-	Déclaration préalable	-
Cabane en bois ou béton	<5m <sup>2</sup>	<20m <sup>2</sup>	>20m <sup>2</sup>
Véranda, terrasses couvertes	<5m <sup>2</sup>	<40m <sup>2</sup>	>40m <sup>2</sup>
Création d'auvent, préau, carport	<5m <sup>2</sup>	<20m <sup>2</sup>	>20m <sup>2</sup>
Garage	<5m <sup>2</sup>	<20m <sup>2</sup> Transformation en habitat quelle que soit la surface	>20m <sup>2</sup>

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication.

Ainsi nous ne pouvons plus divulguer les noms des personnes concernées.

## Naissances

2023 : 11 naissances

2024 : 18 naissances

2025 : 11 naissances

## Mariages

2023 : 1 mariage

2024 : 5 mariages

2025 : 1 mariage

## Décès et retranscription de décès

2023 : 1 décès et 7 transcriptions de décès

2024 : 2 décès et 1 transcriptions de décès

2025 : 2 décès et 4 transcriptions de décès

*La municipalité a la tristesse de faire part du décès de Monsieur André Lebis, doyen de la commune, à l'âge de 97 ans.*

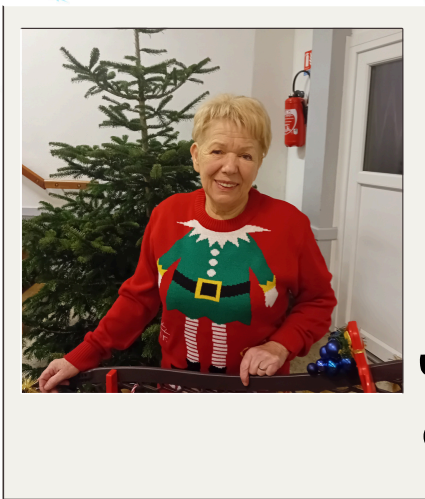
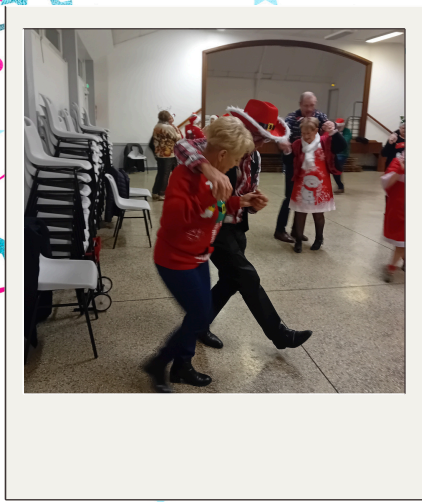
# Bienvenue

La commune est heureuse d'accueillir ses nouveaux résidents !

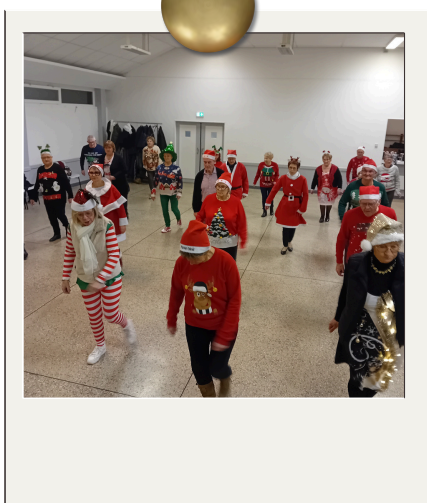
Venez vous présenter au secrétariat de la mairie : ce sera l'occasion de faire connaissance avec notre équipe, de découvrir les services municipaux et d'accomplir les formalités liées à votre installation.

Nos agents sont à votre écoute pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

Bienvenue à vous — et au plaisir de vous rencontrer prochainement !



# La Détente Jurquoise



## La Détente Jurquoise

Fondée en 2010, l'association La Détente Jurquoise est devenue au fil des années un acteur incontournable de la vie associative locale. Ancrée dans notre commune, elle a pour vocation de rassembler les habitants autour de la danse, dans un esprit chaleureux et accessible à tous.

Ici, la danse est bien plus qu'une activité : c'est un prétexte pour se retrouver, créer du lien et vivre des moments de détente loin du quotidien. Danse de salon et danse en ligne chacun peut y trouver sa place, quel que soit son âge ou son niveau. La professeure de danse, Maryvonne maîtrise un très grand nombre de pas.

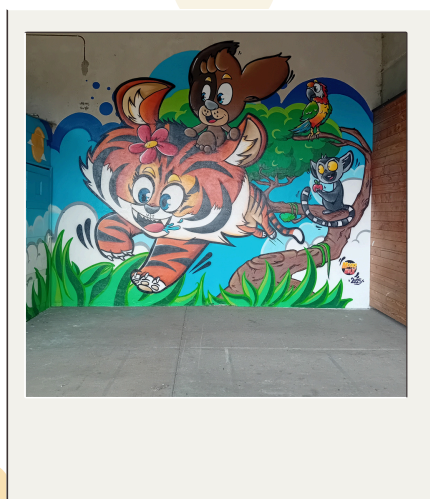
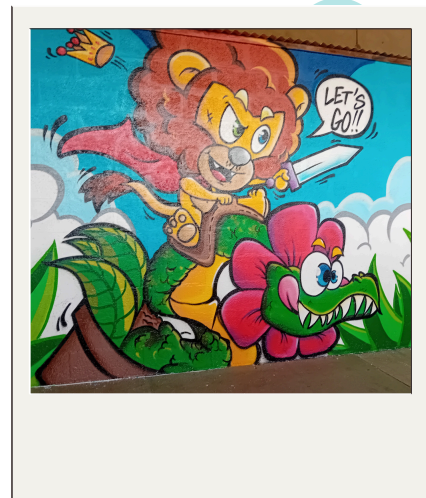
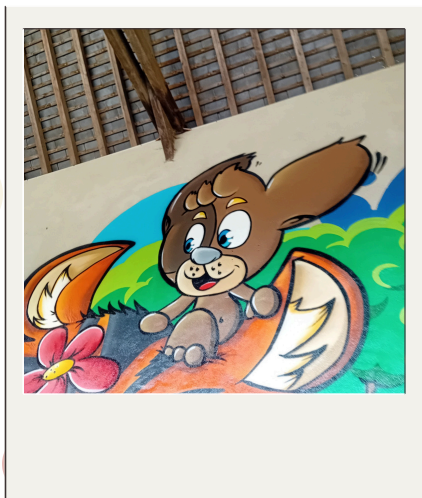
Ouverte à tous les âges, La Détente Jurquoise accueille un public varié, uni par la même envie de bouger, de s'amuser et de créer du lien. Les rencontres ont lieu de manière régulière, généralement chaque semaine, dans une ambiance bienveillante et dynamique.

Portée par un bureau bénévole investi, présidé par Madame Nicole Guilbert, La Détente Jurquoise fonctionne grâce à l'engagement de ses adhérents et à un esprit collectif fort. Les séances, organisées tous les mercredis de 20h30 à 22h00, sont attendues comme de véritables rendez-vous hebdomadaires où règnent bienveillance, énergie et plaisir de partager

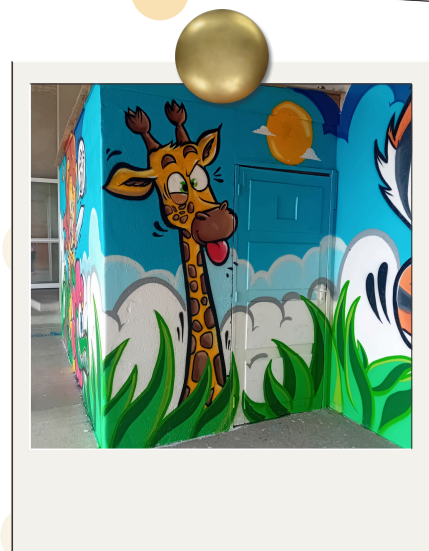
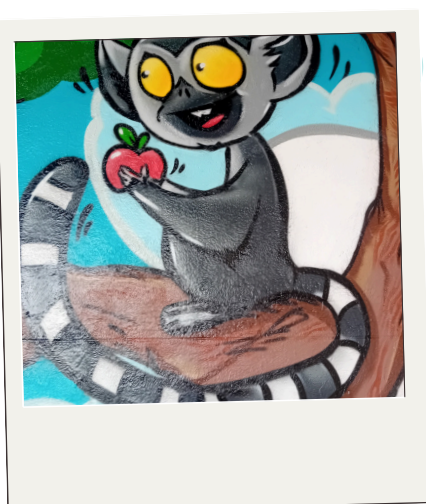
Moyennant une cotisation annuelle de 70€, les adhérents peuvent participer aux activités et prendre part à la vie de l'association.

Une fois par trimestre, l'association termine sa séance par un moment de partage autour de gâteaux confectionnés par les adhérents comme sur les photos prises au moment de Noël.





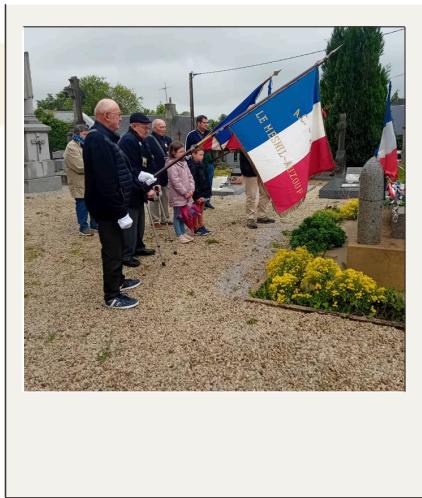
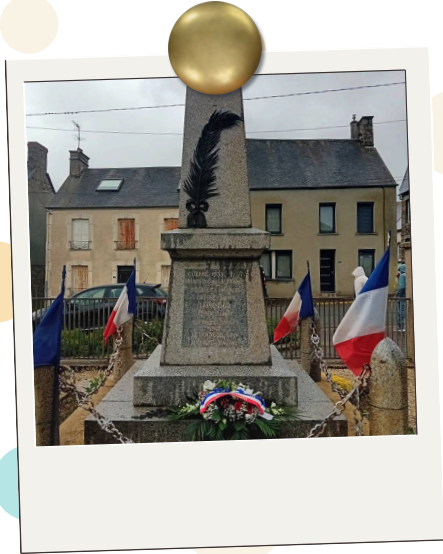
## Les Presques





# Mardi gras





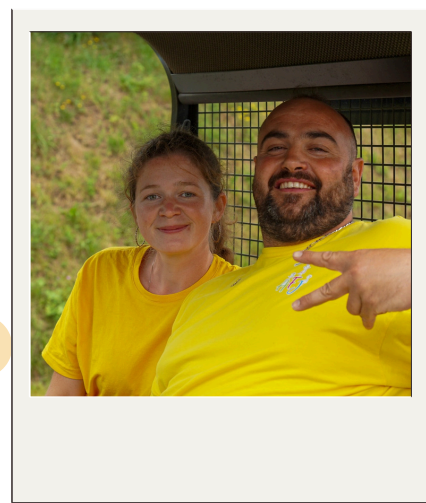
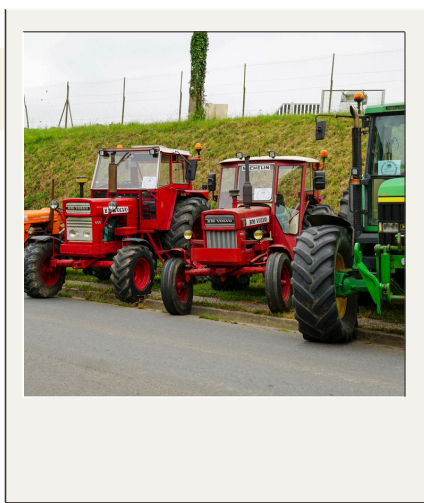
# Commémoration du 8 mai



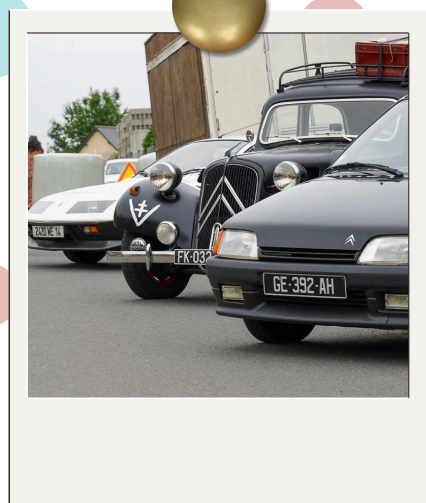
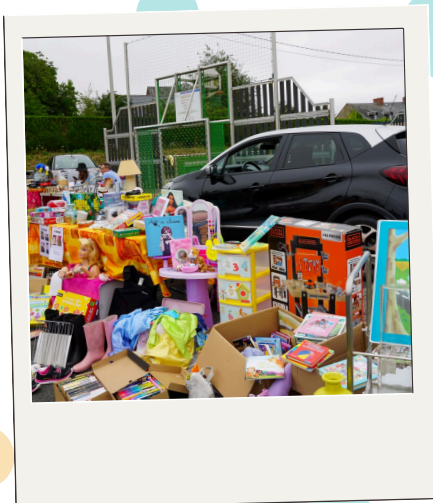
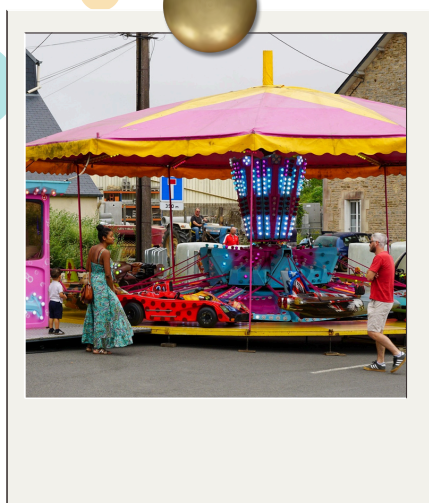


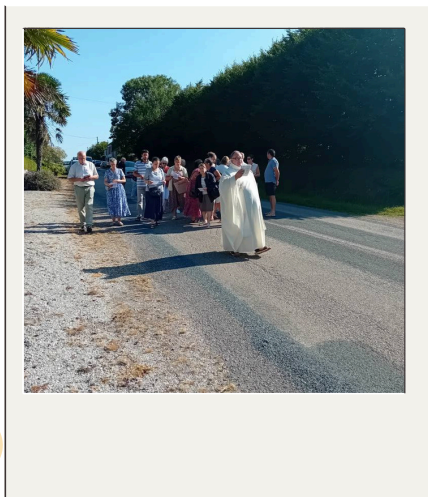
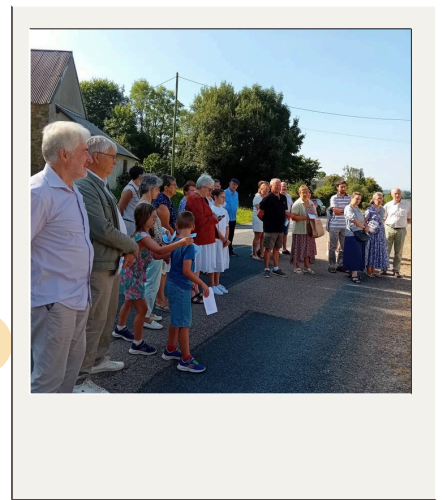
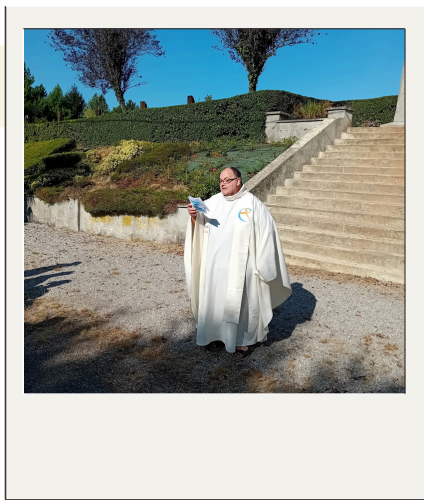
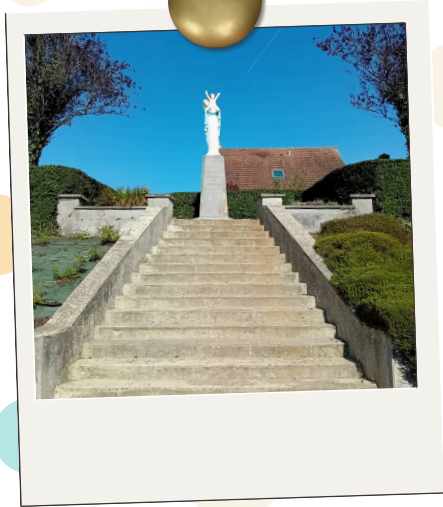
# Kermesse



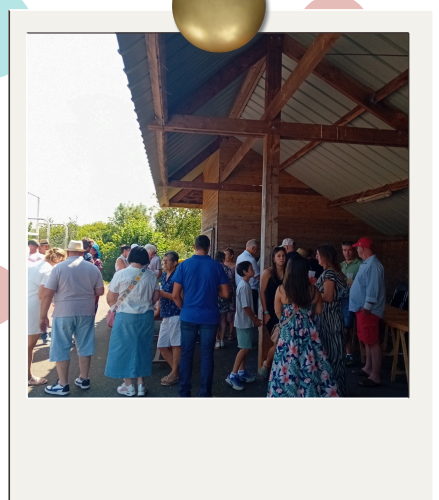


# Fête de village 2.0





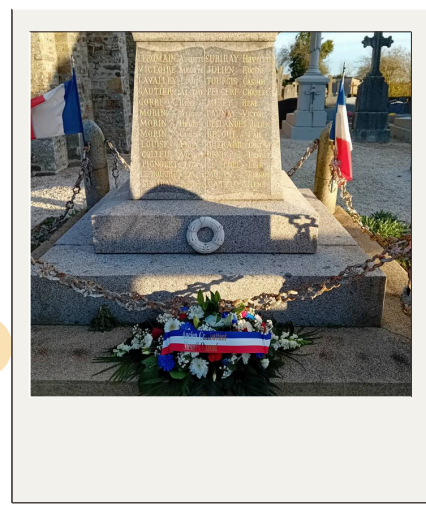
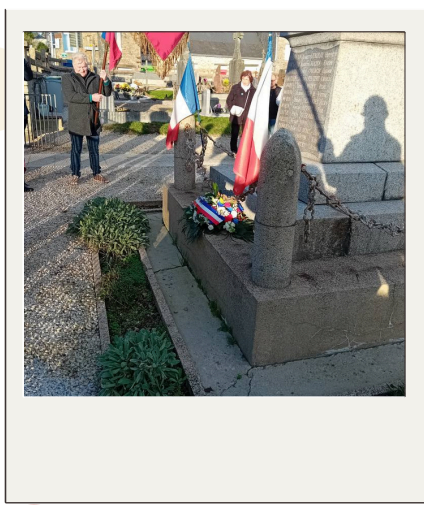
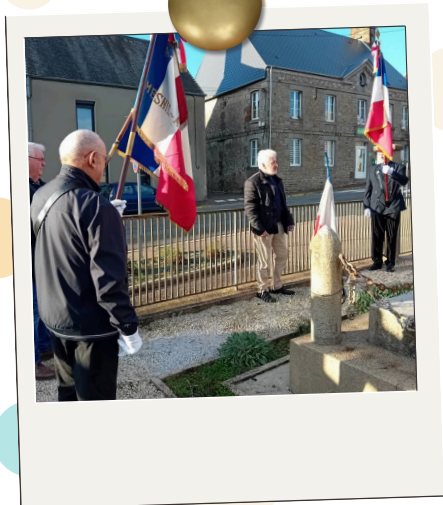
# fête mariale



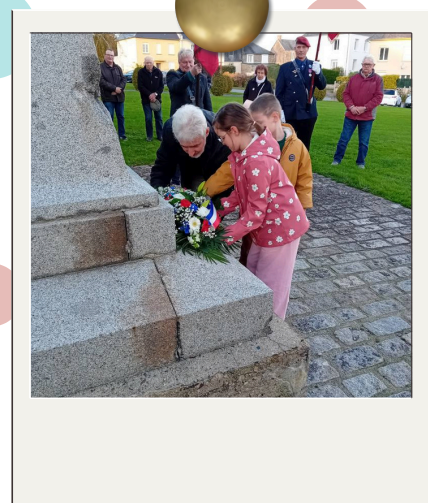
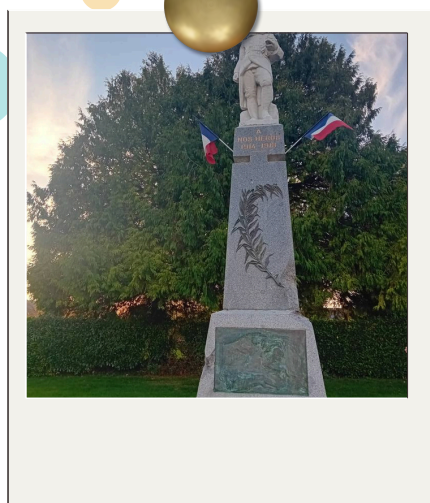


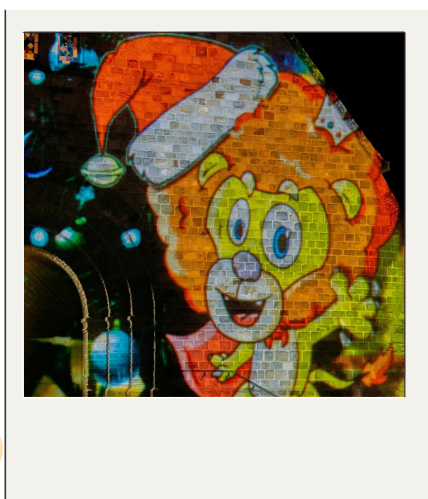
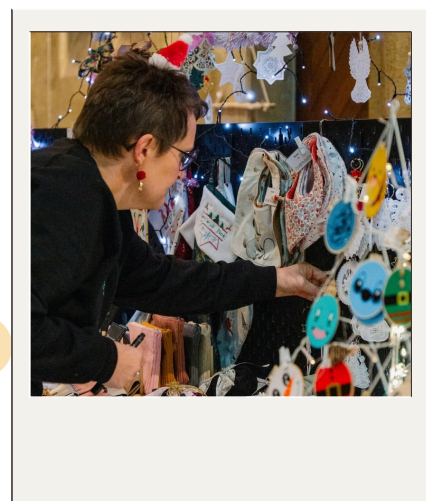
# Le repas des Aînés



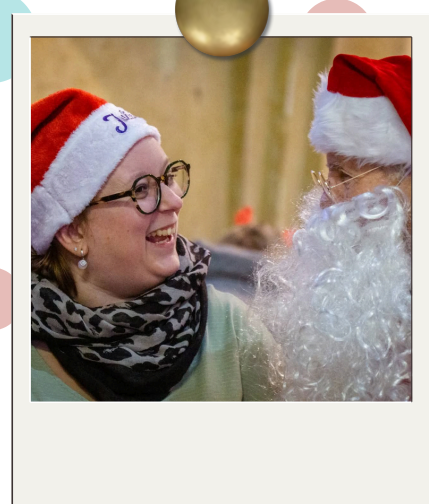
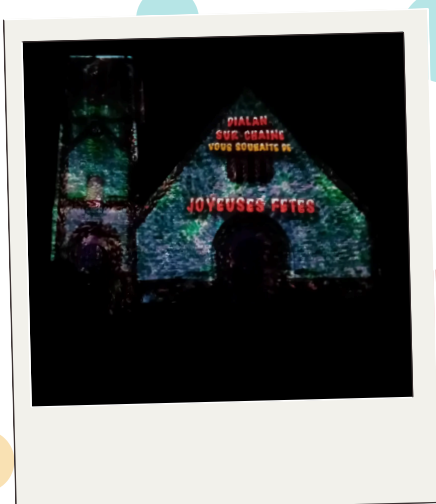
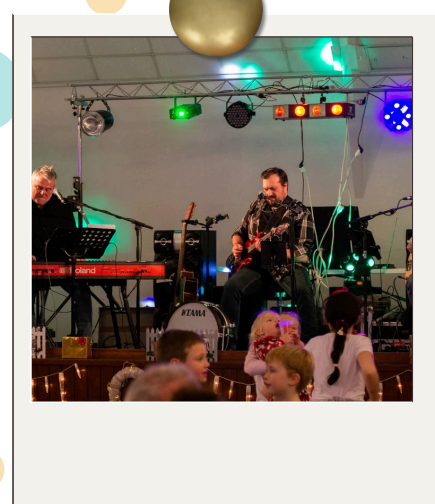


# Commémoration du 11 novembre



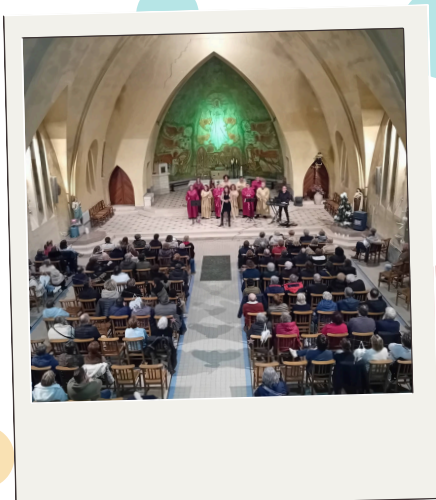
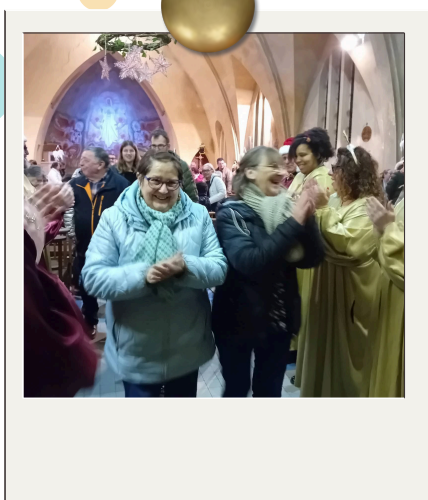


# Festivités de Noël





# Concert de Gospel





**Les matériaux Besaçais**  
**LEPILEUR SARL**  
 Matériaux de constructions, quincaillerie, fioul

9 rue de la 11<sup>ème</sup> Division Blindée Britannique  
 14350 Saint Martin des Besaces  
 Tél/Fax: 02 31 68 75 47  
 Lesmatériauxbesacais@orange.fr



**Sissi L.**  
 Meubles, Déco & Co.

**Sylvaine LIEB**  
 06.83.52.30.10  
 sissilmc@gmail.com



- Relooking de meubles
- Conseils personnalisés
- Vente de meubles
- Objets déco crochet et bois
- Accessoires de mode au crochet



**V.A.S. 3D**  
 Vidange Assainissement Services

**Thibault BESNARD**  
 Gérant



07 62 59 06 72  
 contact.vas14@gmail.com

14 Boulevard des Nations - 14540 Bourguébus

**Menuiserie Daigremont MD**

- ♦ Menuiseries **ALU BOIS PVC** (fenêtres, Volets, Porte de garage, Portail)
- ♦ **Plaquiste - Isolation - Bardage**
- ♦ **Terrasse bois ou composite**
- ♦ **Ossature bois - Charpente - Couverture** (Extension, Garage)

**Le Bourbillon ♦ 14260 LE MESNIL AUZOUF**  
 06 48 60 32 85 - contact@menuiserie-daigremont.fr

**Epicerie Bar de l'amitié**  
 10 route de Vire  
 14260 Jurques  
**02.31.24.43.21**

lundi: fermé  
 du mardi au samedi:  
 7h30 - 14h / 17h - 21h  
 dimanche: 7h30 - 13h30 / 17h - 21h

page facebook: bar de l'amitié



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
 BÂTIMENT - INDUSTRIE**

**EMB**  
 Électricité - Mortimer BEAUGEARD

**JURQUES**  
**06 59 23 55 75**

**ZOO JURQUES NORMANDIE**



**06 33 25 28 85**

**JBât.**  
 Entreprise GÉNÉRALE de Bâtiment

Menuiserie - Ebénisterie  
 Charpente - Couverture  
 Maçonnerie - Isolation  
 Carrelage

Le bourg  
 14260 JURQUES

**AUNAY MOTOCULTURE**  
 AUNAY SUR ODON  
 TÉL.: 02 31 77 78 42

**HORAIRES**  
 Du mardi au vendredi  
 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30  
 Le samedi  
 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Recevez nous sur Facebook 




LS TRACTOR **Makita** **MORGNIEUX** **Husqvarna** **STIHL** **TEVAK**

**EUROREPAR**  
 CAR SERVICE

GARAGE BLAVETTE  
 16 RUE BASSE, LE MESNIL AUZOUF  
 14260 DIALAN SUR CHAÎNE  
 Tél. 02 31 77 59 55  
 Mobile. 06 52 64 55 03  
 garage.blavette@gmail.com

